

Trier c'est facile



▼ Contenu

Depuis la mise en place du tri, vous disposez de 3 poubelles et de sacs en papier pour les végétaux. Il est important de trier nos déchets afin de ne plus gaspiller les matières premières.

Trois couleurs de poubelles sont à différencier :

- La poubelle à couvercle jaune pour les emballages recyclables (cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques) et pour tous les papiers. Tous les emballages (carton, plastique, métal, polystyrène, papier) se trient dans cette poubelle. Cela inclut notamment les pots de yaourt, capsules métalliques de café, tubes de dentifrice, etc. Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac, bien vidés mais pas nécessairement lavés.
- La poubelle à couvercle vert pour les pots, les bocaux, les bouteilles en verre,
- La poubelle à couvercle grenat / marron pour les déchets qui ne se recyclent pas.
- La poubelle à déchets végétaux. Rendez-vous sur le site <https://syndicat-tri-action.fr/> pour commander votre bac pour les déchets végétaux avant le 31 octobre 2024. Les sacs en papier pour les végétaux ne seront plus autorisés en 2025.

Collectes des encombrants

Vous habitez en pavillon ou dans un petit collectif (- de 10 logements).

- **Prenez rendez-vous :**
 - en remplissant le formulaire en ligne situé en bas de page du site www.syndicat-tri-action.fr
 - ou en téléphonant au 01 34 18 30 18.
- **Les déchets doivent donc être présentés la veille au soir ou le matin avant 7h.**
- **3m3 maximum de dépôts autorisés par rendez-vous.**

Entre 10 et 49 logements

Collecte sur rendez-vous : le représentant du collectif, gardien ou responsable de copropriété organise un rendez-vous groupé pour plusieurs logements.
10 m³ maximum de dépôts autorisés par rendez-vous.

A partir de 50 logements

Tri-Action et le gestionnaire déterminent ensemble la fréquence de passage de la collecte pour vider les locaux encombrants de la résidence. Consultez votre gardien ou votre gestionnaire de résidence pour connaître les dates de collecte.

► Contact